

Assurance santé



SwissLife

Des garanties efficaces,
à un prix vraiment avantageux !

Swiss santé

La formule avantageuse

à partir de

1,50 €

par jour*

TARIF FAMILLE



* Tarif au 01-04-2008, pour une famille composée de Monsieur 25 ans, Madame 25 ans et un enfant.

Vous cherchez à protéger la santé de votre famille, en prenant soin de votre budget. Avec la **formule avantageuse de Swiss santé** vous bénéficiez d'une garantie indispensable de base, à un tarif spécialement étudié pour les familles avec enfants.



Swiss santé

*Une assurance vraiment
avantageuse*

➤ Une assurance santé :

- immédiate, sans délai d'attente,
- pour toute la vie,
- sans questionnaire de santé, jusqu'à 65 ans.

➤ Un versement complémentaire pour **l'ensemble des dépenses de santé** remboursées par la Sécurité sociale, à hauteur des garanties.

➤ Une aide déductible de vos cotisations







Le contrat Swiss santé, formule avantageuse, vous permet de bénéficier de **l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé**, si vous répondez aux conditions d'attribution, notamment en matière de revenus. Renseignez vous auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.

de 100 à 400€
d'aide par an*

* montants par personne pour 2008, variables selon l'âge - aide accordée sous réserve de remplir les conditions afférentes

Swiss santé, la formule avantageuse

Souscription, jusqu'à 65 ans, sans questionnaire de santé.

	Hospitalisation <ul style="list-style-type: none">> Frais de séjour> Chirurgie> Anesthésie> Forfait hospitalier <i>durée illimitée</i>> Transport du malade> Hospitalisation à domicile	100 % 100 % 100 % Frais réels 100 % 100 %
	Dentaire <ul style="list-style-type: none">> Soins> Prothèses> Orthodontie	100 % 100 % 100 %
	Optique <ul style="list-style-type: none">> Verres et montures + lentilles <i>remboursées par la Sécurité sociale</i>	100 %
	Honoraires <ul style="list-style-type: none">> Médecins, auxiliaires médicaux, laboratoires> Actes de spécialité <i>ATM (actes techniques médicaux)</i>> Imagerie, radiologie, échographie	100 % 100 % 100 %
	Pharmacie <ul style="list-style-type: none">> Médicaments remboursés par la Sécurité sociale <i>(vignettes blanches, bleues)</i>	100 %
	Prestations diverses <ul style="list-style-type: none">> Cures thermales> Prothèses et appareillage <i>auditif, orthopédique</i>> Maternité > <i>Actes d'obstétrique</i>	100 % 100 % 100 %

Votre cotisation :

M : ____ ans Mme : ____ ans Nbre enfants : ____

Régime : ____ Régime : ____ Régime : ____

➤ Prestations en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés. **Seules les dépenses occasionnées en secteur conventionné et faisant l'objet d'un remboursement par la Sécurité sociale sont couvertes.**

➤ • Conformément à la législation en vigueur, les garanties Swiss santé ne remboursent pas, en cas de non respect du parcours de soins, la diminution des remboursements par la Sécurité sociale, ni la majoration des honoraires autorisée par les spécialistes.

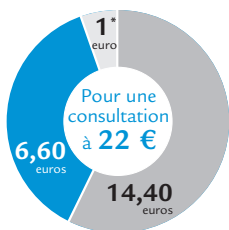
• Dans tous les cas, restent à la charge de l'assuré : la contribution de 1 €/acte médical et les franchises de 0,50 €/boîte de médicaments - acte d'auxiliaires médicaux et de 2 €/transport.

Swiss santé

*Vous êtes vite
et bien remboursé*

➤ Chez le médecin généraliste

(dans le cadre du parcours de soins)

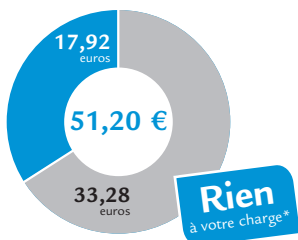


- Remboursement Sécurité sociale
- Remboursement Swiss santé
- Somme restant à votre charge

* contribution obligatoire de 1 € prélevée par la Sécurité sociale

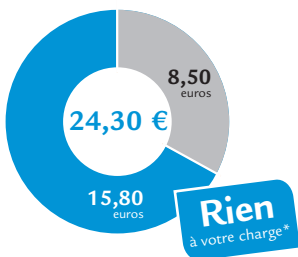
➤ A la pharmacie

Pour l'achat de médicaments prescrits



➤ **Médicament à vignette blanche** (remboursé à 65% par la Sécurité sociale) :
exemple d'un médicament à 51,20 €

- Remboursement Sécurité sociale
- Remboursement Swiss santé



➤ **Médicament à vignette bleue** (remboursé à 35% par la Sécurité sociale) :
exemple d'un médicament à 24,30 €

- Remboursement Sécurité sociale
- Remboursement Swiss santé

* Reste à votre charge la franchise de 0,50 €/boîte de médicaments prélevée par la Sécurité sociale.

Swiss santé

*Un accompagnement
et des services exclusifs*



- Avec **Swiss santé**, vous bénéficiez de **services performants** auprès de **plus de 59 000 professionnels de santé** partenaires du réseau Carte Blanche, répondant à un certain nombre de critères objectifs. Les services de **Swiss santé** :

- la dispense d'avance de frais, grâce aux **tiers payant** et prises en charge pratiqués en cas d'hospitalisation, chez les pharmaciens, laboratoires, radiologues*, kinésithérapeutes... partenaires,
- la **baisse de votre éventuel reste à charge**, grâce aux engagements tarifaires chez plus de 7 000 opticiens, 4 000 chirurgiens-dentistes partenaires

Vous demeurez naturellement libre de consulter un professionnel de santé hors du réseau Carte Blanche, hors conditions spécifiques mentionnées ci-dessus.

- **des informations prévention santé** : par téléphone, lettre d'information santé, accès personnalisé au **site d'information www.carteblanchesante.com**, accès à des **programmes de prévention** tels que coaching arrêt du tabac.
- **Remboursement direct sous 48 heures** : vous n'avez pas de décompte à envoyer, dans le cadre des accords avec votre Caisse d'Assurance Maladie.
- **Vous pouvez payer vos cotisations mensuellement, sans frais.**

* dans le cadre du parcours de soins coordonnés uniquement

Swiss santé

Avec Swiss santé, vous faites confiance à un spécialiste de l'assurance santé.

Une qualité reconnue ! Près de 90 % des clients assurés par Swiss santé se déclarent **très satisfaits ou satisfaits** de leurs garanties et du service proposé et **plus de 86 % se disent prêts à recommander l'assurance Swiss santé à leurs proches.***

* résultats enregistrés entre le 01.01.2005 et le 31.12.2006, auprès d'un échantillon de plus de 15 000 clients Swiss santé.

Avec Swiss santé,
vous choisissez un service de qualité.
N'hésitez pas à consulter votre conseiller Swiss Life !

Votre interlocuteur commercial



www.swisslife.fr



SwissLife

SwissLife Prévoyance et Santé

Siège social :

86, boulevard Haussmann
75380 Paris Cedex 08.

SA au capital de
€ 150.000.000.

Entreprise régie par le Code
des Assurances
322.215.021 RCS Paris.

www.swisslife.fr

Document non contractuel